

COMPTE RENDU DE L'ATELIER DE FORMATION DES UTILISATEURS DES RESSOURCES NATURELLES DU PAPN ATOUR DU LAC RWIHINDA POUR UNE GESTION RATIONNELLE : CAS DES TRADIPRATICIENS

En date du 6 octobre 2023, il a été organisé à l'Hôtel Royal à Kirundo, un atelier de formation des tradipraticiens vivant autour du lac Rwhihinda.

Dans son mot introductif, Monsieur BUKURU Désiré a souhaité la bienvenue aux participants répondus présents à l'invitation. Il a ensuite passé en revue les objectifs du projet PAAPID dont il est le responsable technique.

Il a fait s'avoir que cet atelier s'inscrit dans l'activité de renforcement des capacités pour les utilisateurs des ressources naturelles du PAPN autour du Lac Rwhihinda pour une gestion durable, que c'est la cinquième journée de tenue de cette activité et que c'est le tour des tradipraticiens. Il les a exhortés de suivre avec attention la formation et de tirer les meilleures pratiques qui vont permettre une gestion durable de ressources importantes (espèces médicinales) pour le bien-être humain et pour le développement des communautés en général.

Avant de passer la parole à Monsieur MBARUSHIMANA Didier, personne ressource de l'OBPE pour animer l'atelier, il a invité les participants à une photo de famille.



Photo 1 : Photo de famille

Après la photo de famille, Monsieur MBARUSHIMANA Didier, a pris la parole pour animer la séance. Dans son introduction, il fait savoir que le Burundi est un pays riche en écosystèmes répartis dans toutes les zones écologiques du pays et que bien qu'ils en existent encore en dehors des aires protégées, l'essentiel des écosystèmes naturels sont dans les aires protégées. Ces écosystèmes naturels appartiennent à deux grands groupes : écosystèmes terrestres comprenant les forêts, les savanes, les bosquets, les pelouses et les steppes, et écosystèmes aquatiques et

semi-aquatiques. Ces écosystèmes naturels abritent une très grande diversité d'espèces animales et végétales : 3423 espèces pour la flore vasculaire, 143 espèces de mammifères et 722 espèces d'oiseaux avec environ 98 espèces migratrices, 270 espèces de poissons dont 224 espèces rencontrées dans le lac Tanganyika.

Cette biodiversité supporte un grand nombre de biens et de services qui contribuent au bien-être humain dont le stockage et purification de l'eau potable, l'atténuation des catastrophes naturelles comme la sécheresse et les inondations, le stockage du carbone et régulation du climat, l'approvisionnement en nourriture, eau de pluie et un large éventail de produits à usage médicinal, culturel et spirituel. Sa conservation est une condition préalable à l'approvisionnement abondant et sur le long terme des services des écosystèmes au profit des générations actuelles et futures.

Il a fait savoir que les facteurs de dégradations de ces écosystèmes sont multiples et variés et comprennent aussi le prélèvement irrationnel des ressources naturelles y compris les espèces médicinales.

Il a alors abordé l'état des lieux de la médecine traditionnelle au Burundi où plus de 80% consomment des médicaments traditionnels. Le Ministère ayant la santé dans ses attributions en collaboration avec les associations des tradipraticiens au niveau national a élaboré un document de Stratégie de développement de la médecine traditionnelle où sont clairement définies les actions à mener.

Ces actions sont relatives à la protection des guérisseurs traditionnels, à la recherche en matière de médecine traditionnelle, des médicaments à base des plantes et d'autres produits, et la promotion de la connaissance des produits de la médecine traditionnelle. Un Décret portant Réglementation de la Médecine Traditionnelle et d'Art de Tradipraticiens du Burundi en 2014.

Les effets de la médecine traditionnelle au Burundi sur la biodiversité des APs sont relatives aux techniques de prélèvement inadéquates et à différentes parties des plantes qu'on fait intervenir dans les préparations médicamenteuses (feuilles, tiges, racines, plantes entières, etc.) mais aussi à leurs différentes formes de préparation : solutions (extrait pur, décocté, infusé, macéré), poudres et cendres. Ces techniques de prélèvement des différentes parties des plantes menacent la biodiversité des Aires Protégées. C'est le cas :

- du prélèvement de quantité que l'on veut de l'écorce sans se soucier de la plante ;
- du prélèvement des racines qui nécessitent la réalisation des trous pour les atteindre et couper la quantité voulue,
- du prélèvement des feuilles sans technique appropriée en utilisant des outils (machette, couteau etc...),
- du prélèvement des rameaux et tiges, en général c'est la plante entière qui est prélevée ou les jeunes pousses pour les arbres et arbustes pour être utilisé directement ou conservé pour une utilisation future,
- des prélèvements d'énormes quantités des plantes médicinales à vendre et qui malheureusement ne sont pas entièrement consommée et enfin
- l'accès libre dans les aires protégées sans aucune forme de réglementation ou autorisation.

Ces mauvaises techniques de prélèvement conduisent à la réduction des populations de la biodiversité ou à la perte complète des espèces ainsi que la perte du pouvoir productif du patrimoine génétique des espèces, etc.

Le constat est que les tradipraticiens ont moins ou pas de connaissances sur les techniques de prélèvement des différents organes de plantes.

Après les échanges sur une gestion durable des ressources naturelles des espèces médicinales du PAPN, il a été alors recommandé de :

- réglementer ou réguler les prélèvements des espèces médicinales ;
- regrouper les tradipraticiens en association pour faciliter la collaboration avec l'OBPE à travers des mémoranda ;
- créer des pépinières d'espèces médicinales en voie de disparition pour les domestiquer ;
- former la population aux différentes techniques de prélèvement des différentes parties des plantes ;
- devoir tenir compte les différentes techniques de prélèvement des parties des plantes et des quantités (prélever une petite quantité sur plusieurs espèces avec des techniques qui ne traumatisent pas l'espèce, cueillir ou ramasser une quantité raisonnable tout en laissant des fruits pouvant assurer la régénération naturelle de l'espèce, écorcer une portion du tronc d'arbre de façon à ne pas atteindre le bois (écorcer superficiellement).
- Sensibiliser et étendre la formation des utilisateurs sur les différentes techniques de prélèvement des différentes parties des espèces végétales utilisées en pharmacopée traditionnelle.

L'atelier qui avait débuté à 8h15' a été clôturé à 13h45' par le Responsable Technique du PAAPID par un mot de satisfaction et de remerciement aux participants pour leur participation et au Formateur qui a assuré une formation riche éclairant les participants à des bonnes pratiques de valorisation des ressources naturelles surtout les espèces médicinales de manière durable.

Rapporteur

MASABO Onesphore



Annexe : Liste des présences :



BIOPAMA
From Knowledge to Action for a Protected Planet



Financé par
l'Union européenne

Atelier de Formation des Utilisateurs des Ressources Naturelles du PAPN
autour du Lac Rwihinda pour une gestion Rationnelle
Agri-Eleveurs, Apiculteurs, Pêcheurs, Artisans et Tradipraticiens

Kirundo, le 6/10/2023

Liste des présences

N°	Nom et prénom	Provenance	Fonction	Tél	Signature
1	MBARUSHIMANA Didier	BUJA	Cadre OBPE	79 358 590	
2	Muniriranda Jaja	Kanyinya	umuvuzikama	68487404	
3	Mukawagazwase vul	CUVE	umuvuzikama	66 09 1053	
4	Mubwira Giza Ya	umuvuzikama	umuvuzikama	65757264	
5	UWIMANA Bello	MURAMA	UMUVUZIKAMA	-	
6	MUHIMPUNDU Béatrice	MURAMA	UMUVUZIKAMA	67984911	
7	MINANI MARIA	KANYINYA	UMUVUZIKAMA	-	
8	NTASHAVI Amandoni	BUJA	Conseiller communication	7920602	
9	MUSA BOONAS pho	BUJA	OBPE	79683341	
10	NTAKIJE Flavia	BUJA	Assistance financière	69803614	
11	NSHIMIRIMANA Fleriber	BUJA	Chauffeur	68 296 740	
12	BUKURU Aline	BUJA	Chef de SECURITE Resp. Tech. PAAPN	79420246	
13	MANARIYO Sioméde	KOLO	OBPE / PAPN	79910109	

